



Cheminement piéton entre Pont-du-Fossé et les Foulons



## ÉDITO

L'année 2025 s'est inscrite dans un contexte international particulièrement mouvementé. Malgré ces incertitudes, notre commune a poursuivi son chemin avec constance et détermination, fidèle à ce qui fait son identité : un village vivant, attractif, solidaire et profondément attaché à son cadre de vie.

Sur le plan des investissements structurants, plusieurs projets majeurs ont abouti. La rénovation du réseau d'assainissement des Foulons a été menée à son terme, tout comme la création du cheminement piéton reliant ce quartier au cœur du village, offrant désormais un itinéraire sécurisé, entretenu et déneigé en hiver, comme l'illustre la photo de couverture. Parallèlement, certaines études ont été finalisées tandis que de nouvelles ont été engagées, préparant ainsi l'avenir.

L'année a également été riche en moments forts pour la vie culturelle et sociale. Nous avons célébré le 20<sup>e</sup> anniversaire du festival L'Écho des Mots et lancé la deuxième saison culturelle. Côté services, le village s'est étoffé avec l'ouverture d'une Maison d'Assistants Maternelles. Une évolution importante a marqué la fin d'année avec le transfert de l'accueil de loisirs des enfants du Mille Clubs vers les locaux de l'école, offrant des conditions d'accueil améliorées. Enfin, la réouverture de plusieurs commerces est venue renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre centre-bourg.

À l'aube de cette nouvelle année, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et ceux qui, par leur engagement quotidien, contribuent à faire vivre notre commune : pôle de santé, associations, bénévoles, commerçants, agriculteurs, enseignants, artisans et agents des services publics. Un grand merci également à vous, chers habitants, qui, par votre implication et votre attachement à notre village, en faites toute la richesse.

Vous découvrirez dans ce 21<sup>e</sup> bulletin municipal l'ensemble des actions et événements qui ont rythmé la vie communale de cette année 2025.

Je vous en souhaite une excellente lecture.

**Rodolphe PAPET**  
Maire de Saint-Jean-Saint-Nicolas



## SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Édito</b>                                    | <b>01</b> |
| <b>Des nouveautés, des infos</b>                | <b>02</b> |
| <b>Urbanisme</b>                                | <b>04</b> |
| <b>État civil</b>                               | <b>04</b> |
| <b>Finances</b>                                 | <b>05</b> |
| <b>Personnel</b>                                | <b>05</b> |
| <b>Travaux réalisés en 2025</b>                 | <b>06</b> |
| <b>Eau et assainissement</b>                    | <b>09</b> |
| <b>Études réalisées en 2025</b>                 | <b>10</b> |
| <b>Études en cours</b>                          | <b>12</b> |
| <b>Vie locale &amp; Échos du commerce</b>       | <b>13</b> |
| <b>Vie locale &amp; Associations</b>            | <b>14</b> |
| <b>Culture &amp; Animations</b>                 | <b>19</b> |
| <b>L'actualité de la communauté de communes</b> | <b>22</b> |
| <b>Infos mairie</b>                             | <b>24</b> |



✿ Inauguration de la cour de l'école

### ➤ INAUGURATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE, DU CENTRE DE SECOURS, ET DE L'AIRE DE COVOITURAGE

En début d'après-midi du 20 juin 2025, à l'école juste avant un gros orage, le ruban a été coupé pour célébrer cette nouvelle cour qui a déjà selon l'équipe enseignante, amené une amélioration du climat scolaire pendant les temps de récréation.

Les personnalités présentes se sont ensuite déplacées à l'aire de covoiturage, aménagée au printemps 2024, sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes du Champsaur Valgaudemar, pour inaugurer cette réalisation.

En fin d'après-midi s'est déroulée l'inauguration du centre de secours de Saint Jean Saint Nicolas qui bénéficié d'une réhabilitation. Ces travaux de restructuration et d'extension ont permis de moderniser et d'adapter la caserne aux besoins d'aujourd'hui.

Le coût de cette modernisation s'élève à 1,2 millions d'euros TTC supporté par la Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar, le Département et l'État.

Les élus présents et la sous-préfète ont salué cette réalisation qui permet la couverture d'un secteur défendu de 2400 personnes.

### ➤ LE TRANSFERT DU CENTRE AÉRÉ DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE

Ce transfert souhaité par l'association ASCR a été rendu possible après plusieurs concertations menées avec les enseignantes de l'école, le personnel du périscolaire, les élus et les responsables de l'association. Les délégués des parents d'élèves ont été consultés.

Des aménagements ont été réalisés par le service technique (meubles de rangement) pour accueillir ce surcroît de matériel. L'organisation a été réfléchi (le ménage).

Une convention tripartite a été signée qui responsabilise les utilisateurs et gestionnaires.

Depuis les vacances de la Toussaint, les enfants profitent de plus d'espace et d'une cour plus agréable.

### ➤ L'ASCR CHANGE DE PRÉSIDENTE ET TRÉSORIÈRE

2025 a été une année de transition pour l'ASCR qui se préparait au départ annoncé de sa présidente, Louïsette Lavall, très investie depuis une dizaine d'années dans son fonctionnement quotidien.

Emmanuelle Sarrazin a pris la relève en tant que présidente et Monique Porpora comme trésorière. Monique Reynaud fait toujours partie du conseil d'administration.

Comme détaillé dans l'article précédent, 2025 a aussi été marquée par le déménagement de l'ALSH du Mille Club et de l'ancienne Perception vers les locaux de l'école afin de pouvoir regrouper toutes les tranches d'âges dans un seul lieu.

### ➤ L'ANCIENNE ÉCOLE DE CHABOTTONNES N'EST PLUS À VENDRE

Le conseil municipal avait souhaité vendre l'ancienne école de Chabottonnes, pour diverses raisons. Mais suite à deux offres dont les montants proposés étaient nettement en dessous de la valeur estimée, confortée par celle des domaines, un autre avenir a été décidé pour cette coquette maison de village.

Des travaux de rénovation seront entrepris en 2026, pour proposer la maison à la location. Ses 70 mètres carrés et ses deux chambres pourront facilement accueillir une famille, sans oublier l'agréable jardinet.



## Des nouveautés, des infos

### > UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES OUVRE SES PORTES, À PONT-DU-FOSSÉ



Claudie Pellegrin et Marion Chesnaie ont développé leur projet de création d'une MAM (maison d'assistantes maternelles) qui permet l'accueil de quatre enfants chacune, de trois mois à trois ans.

L'accueil du centre aéré dans les préaux de l'école a libéré le local de l'ancienne perception qui est communal. Claudie et Marion ont répondu à la consultation

lancée par la commune et leur projet a été retenu.

L'aménagement du local pour l'accueil de loisirs des 3 à 5 ans convient parfaitement pour cette nouvelle activité.

Quelques menus travaux seront à réaliser, mais l'environnement avec la proximité de la base de loisirs et de la médiathèque est idéal.

Les parents en recherche de moyens de garde, pour leur tout petit, auront une réponse à leur besoin, dans le village.

### > « VERS LES CIMES », UNE NOUVELLE VIE POUR CE CENTRE DE VACANCES

Depuis des décennies, des enfants et des familles étaient accueillis à Chabottonnes, pour leurs vacances ou des classes de neige. Ce centre tenu par la famille Pierrat, suite à des travaux s'est transformé en résidence d'accueil et de services pour séniors. Cette nouvelle structure se compose de 16 appartements et de 2 chambres pour des séjours de courte durée. Des services sont proposés ainsi que des repas cuisinés sur place.

Les premières occupantes se déclarent ravies, certaines se sont rendues à la galette des retraités, après-midi offert par la mairie, enchantées de ce moment convivial.



✿ Cléa et Lionel Pierrat, les hôtes de cette résidence. (photo Dauphiné Philippe Childiac)

### > ULTRA CHAMPSAUR

Pour sa 17<sup>e</sup> édition, l'ultra Champsaur a pris ses marques à Pont-du-Fossé. Ce samedi 5 juillet a été une belle journée ensoleillée où, les participants sont venus, nombreux découvrir la vallée du Champsaur. Grâce à une organisation bien rodée et impeccable, les départs se sont échelonnés tout au long de la journée, dès 4h30 du matin pour le parcours le plus long et jusqu'à 19h. La journée s'est terminée un peu au-delà de minuit avec les dernières arrivées. Un moment convivial, avec des animations et un DJ qui est venu agrémenter l'ambiance festive de cet événement. Les participants, ont eu l'occasion de découvrir les balcons et sommets surplombant notre belle vallée.

En 10h09, Joris Botton clôturait les 81 km du tour du Haut Champsaur alors que chez les femmes, Matilde Moulard arrivait en tête après 13h35 de course.



#### PODIUM\*

| TRAIL - ULTRA                                    | TRAIL - LONG                                   | TRAIL - COURT                                       | START-TO-TRAIL                                  |
|--|--|---|---|
| <b>81km</b><br>5140 D+<br>Tour du haut Champsaur | <b>32km</b><br>2140 D+<br>Trail des Venasques  | <b>20km</b><br>1010 D+<br>Le Balcon des Champs d'Or | <b>10km</b><br>350 D+<br>Le tour de Frustelle   |
| 153 FINISHERS                                    | 252 FINISHERS                                  | 95 FINISHERS  | 250 FINISHERS                                   |
| 1 BOTTON JORIS 76,15                             | 1 MELLOU ADRIEN 74,41                          | 1 FOURNILLER JULES 56,10                            | 1 GUERIN MAEL 63,31                             |
| 2 FAVRE BENJAMIN 72,42                           | 2 GAUDEZ ROBIN 69,08                           | 2 HJET TITOUAN 64,54                                | 2 BERNARD SIMON 61,67                           |
| 3 HOFFMANN ULYSSE 71,63                          | 3 EYCHENNE STEPHANE 67,35                      | 3 VINCENT CHAIX SAMUEL 63,71                        | 3 MAGREAULT ARTHUR 61,52                        |
| 1 PERELROIZEN ANNA 64,04                         | 1 GUITTARD CHLOÉ 57,60                         | 1 ONDARCUHU ADÈLE 48,13                             | 1 LUCCA JOHANNA 50,85                           |
| 2 MOULARD MATHILDE 56,98                         | 2 BROCHE LOUNA 56,57                           | 2 LEGRAS MARIE 48,07                                | 2 ROUSSIN-BOUCHARD FAULINE 47,43                |
| 3 MACH LISE 56,55                                | 3 GUIRAMAND ELISA 56,03                        | 3 SAINT JOLY CHLOÉ 47,55                            | 3 CAILLET MANON 46,29                           |
| Classement complet                               | Classement complet                             | Classement complet                                  | Classement complet                              |
| UltraChampsaur 2025 - 81km Tour du Haut Cha.     | UltraChampsaur 2025 - 32km Trail des Venasques | UltraChampsaur 2025 - 20km le Balcon des Cha.       | UltraChampsaur 2025 - 10km Le tour de Frustelle |

En marche pour 2026, avec une nouvelle édition qui se déroulera le samedi 4 juillet 2026.

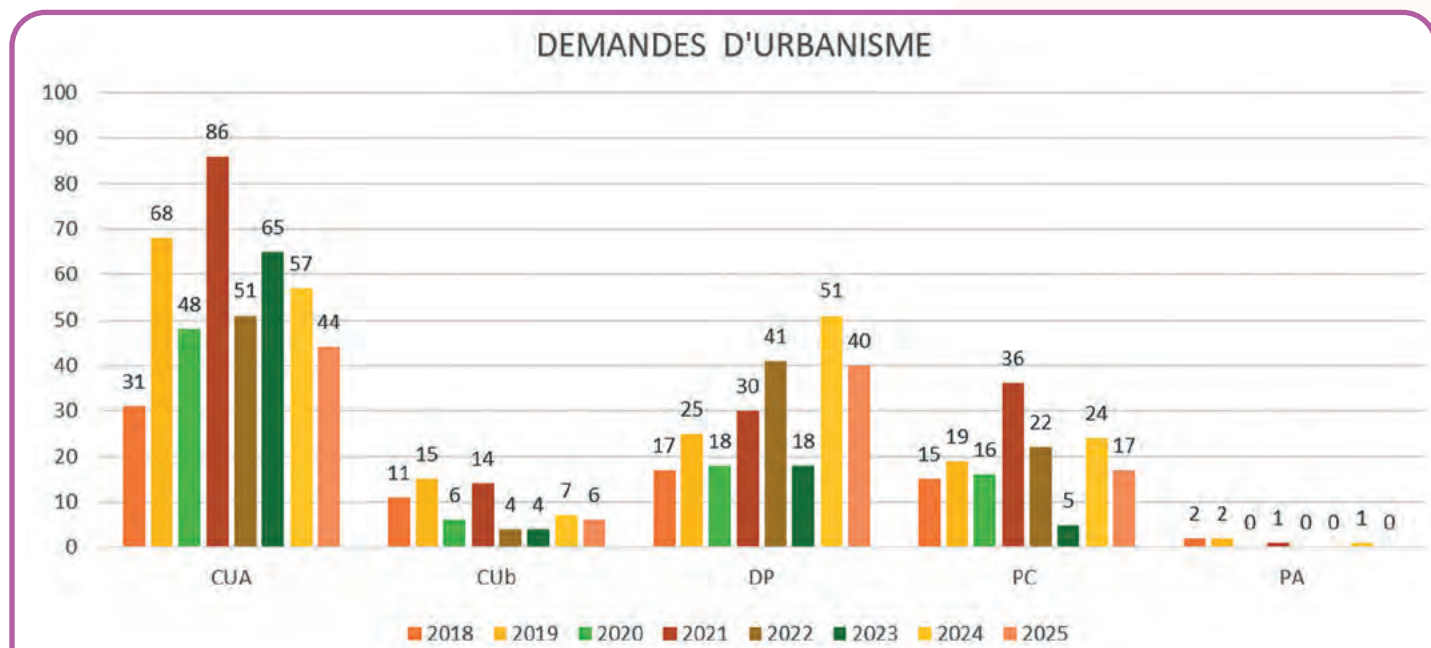
\*(<https://www.betrail.run/race/ultrachampsaur/2025/overview>)



**ÉVOLUTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME**

|              | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| <b>CUa</b>   | 31   | 68   | 48   | 86   | 51   | 65   | 57   | 44   |
| <b>CUb</b>   | 11   | 15   | 6    | 14   | 4    | 4    | 7    | 6    |
| <b>DP</b>    | 17   | 25   | 18   | 30   | 41   | 18   | 51   | 40   |
| <b>PC</b>    | 15   | 19   | 16   | 36   | 22   | 5    | 24   | 17   |
| <b>PA</b>    | 2    | 2    | 0    | 1    | 0    | 0    | 1    | 0    |
| <b>TOTAL</b> | 45   | 61   | 40   | 81   | 67   | 27   | 83   | 63   |

**DEMANDES D'URBANISME**



**➤ BILAN ÉTAT CIVIL 2025**

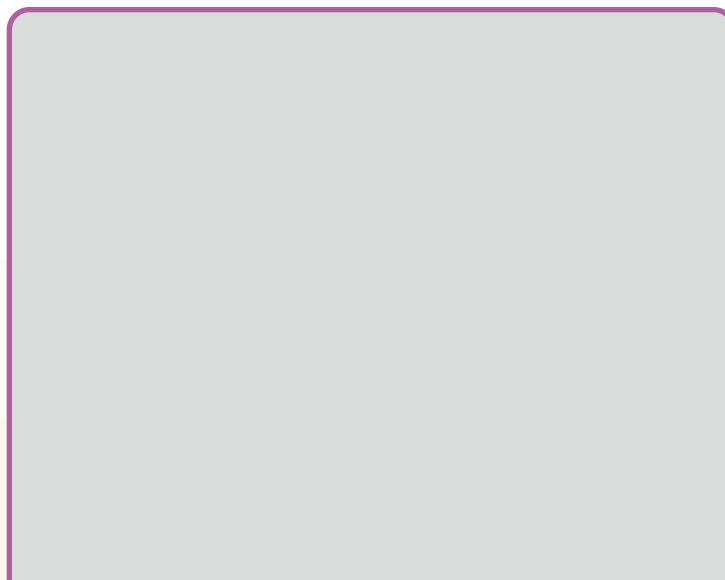
Naissances **6**

Mariages **4**

PACS **0**

Décès **43**

dont 14 personnes nées ou domiciliées sur la commune





## Finances

### ➤ LES CHIFFRES-CLÉS DU BUDGET COMMUNAL 2025

**4 842 170,74 €** › C'est le montant total du budget primitif 2025, voté par le conseil municipal en début d'exercice.

**2 702 077,91 €** › C'est le montant des dépenses effectivement réalisées en 2025, en investissement et en fonctionnement

**145 593,27 €** › C'est le résultat de l'exercice 2025. Il s'agit de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Il se cumule avec les résultats des exercices antérieurs et alimentera le budget 2026, pour un montant total de 1 158 468,56 €, répartis entre le fonctionnement et l'investissement.

**1 660,23 €** › C'est le montant par habitant nécessaire au fonctionnement des services communaux dont 45 % représentent les dépenses de personnel et 44 % sont des charges « à caractère général », permettant le fonctionnement quotidien des services de la collectivité et l'entretien de son patrimoine (bâtiment, voirie...)

**1 786,58 €** › C'est le montant des recettes réelles de fonctionnement par habitant constituées à 47 % par des ressources fiscales, 34 % par des dotations et 12 % par le produit des services.

**287,80 €** › C'est le montant de la dette par habitant au 31/12/2025, en baisse de 20 % par rapport à 2024, et inférieur à la moyenne constatée dans les communes de même strate où il s'élève à 596 €.

**2,35 années** › C'est le nombre d'année nécessaire à la commune pour rembourser complètement sa dette grâce à son épargne. On considère que la situation d'une collectivité est inquiétante lorsque le nombre d'années pour rembourser la dette avec son épargne est supérieur à 12.



## Personnel

### ➤ CÉLINE CAVANA PRÉVOT REJOINT LA MAIRIE



Après un BTS « assistante de direction » et titulaire du concours de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe, Céline a commencé à travailler à la communauté de communes du Haut Champsaur en 2007, puis lors de la fusion, en 2017, elle est allée à Saint-Bonnet à la grande comcom.

Lorsque le poste de comptable, de la mairie de Saint-Jean-Saint-Nicolas s'est libéré, Céline a souhaité intégrer notre collectivité où elle est en charge outre la comptabilité, du service de l'eau et de l'assainissement.

### ➤ ADRIEN GALLERON CHANGE DE POSTE



Adrien a été recruté en décembre 2023 pour occuper le poste de comptable devenu vacant.

En avril 2025, il est nommé coordinateur du service technique.

Adrien a fréquenté l'école du village et a poursuivi un cursus universitaire avant de suivre une formation à la fonction de secrétaire de mairie. Son sens des relations humaines devrait lui permettre de réussir à ce poste.

Ses deux grands-pères ont été en leur temps employés au service technique.

## Travaux réalisés en 2025

### ➤ AMÉLIORATION DE LA SALLE JEAN-PAUL REYNIER

Afin d'améliorer les conditions d'utilisation de la salle Jean-Paul Reynier, de la Maison de la Vallée, la commune a décidé en mai 2024 d'équiper la salle de stores extérieurs occultants, côté Drac. Ces équipements permettent désormais une occultation totale de la lumière, indispensable pour les spectacles et projections vidéo. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Durand Bâches (Gap) pour un montant de 4 260 € HT, soit 5 112 € TTC.

### ➤ AMÉLIORATION DU VOILAGE D'OMBRAGE EXPÉRIMENTAL SUR LA PATINOIRE : VERSION 2



Imaginé en 2023, un système de drapeaux suspendus au-dessus de la patinoire a été mis en place entre novembre 2024 et février 2025 pour une première expérimentation.

Ce système doit permettre de faire de l'ombre dans l'après-midi, sur la glace, surtout de janvier à mars, période où l'ensoleillement augmente et fait fondre la glace. Constitué de 4 poteaux supportant les câbles d'installation, des lignes de drapeaux sont mis en place. Ces drapeaux sont constitués en rectangles de PVC de 1,20 m par 1,80 m, munis d'anneaux d'accrochage et placés en position flottante verticale. Chaque drapeau pèse environ 1,00 kg.

Le choix de la matière sélectionnée, de la taille et de la position correspond à des critères précis : surface lisse,



étanchéité, mobilité et souplesse en cas de vent, résistance aux UV. La position principale de ces drapeaux présente leur face côté Ouest pour faire un maximum d'ombre, pour un soleil se trouvant vers le Sud-Ouest.

Cette année les poteaux ont été réinstallés en novembre dans une autre géométrie. Les drapeaux sont aujourd'hui espacés de 1,00 m faisant plus d'ombre vers la partie Nord-Est. Ce dispositif est toujours en phase expérimentale.

### ➤ CHEMINEMENT PIÉTON ENTRÉE EST DE PONT-DU-FOSSÉ



Dans le cadre des travaux d'investissements structurants, la commune a réalisé un cheminement piéton sécurisé, reliant le village de Pont-du-Fossé au secteur d'habitation des Foulons situé à environ 700 mètres, afin d'offrir une liaison piétonne continue, confortable et sécurisée.

Les travaux ont été réalisés en novembre 2025 par l'entreprise « Routière du Midi », le long de la route d'Orcières (RD 944), entre l'école communale et la Montée des Murailles. Cette opération a pu être engagée dès que les travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été achevés, le cheminement venant se superposer aux réseaux récemment rénovés.

Le tracé a ensuite été prolongé rue de la Tournée, dans sa partie courbe, et un passage piéton a été créé en bout de ligne droite afin de permettre un accès sécurisé à l'école, notamment pour les enfants et les familles.

D'un point de vue technique, sur la partie longeant la RD 944, le cheminement est décalé de la chaussée et séparé de la route par une noue herbeuse, renforçant à la fois la sécurité et l'intégration paysagère. À l'entrée de Pont-du-Fossé, la présence d'un boisement existant a nécessité une adaptation du projet : la noue a été interrompue et remplacée par une barrière de protection en bordure de route. Cette protection a été prolongée dans la courbe du début de la rue de la Tournée et complétée par un garde-corps surélevé, adapté également à la circulation des vélos, conformément aux normes de sécurité en vigueur.

Ce nouvel aménagement constitue une amélioration majeure du cadre de vie, favorisant les déplacements doux et

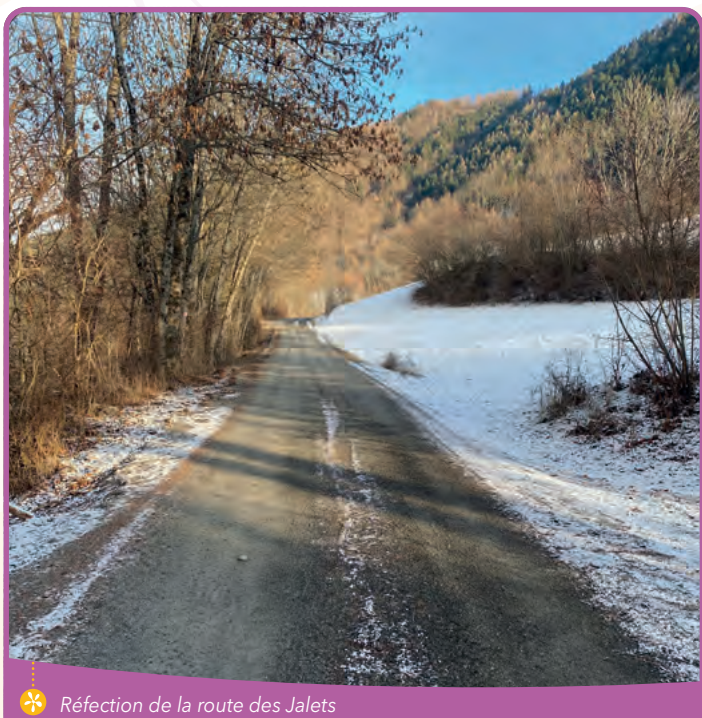


✿ Goudronnage du cheminement

sécurisés à l'entrée Est du village. L'étude de la partie ouest du village est terminée et les demandes de subventions envoyées. L'affinement du projet en concertation avec les riverains aura lieu dans l'année.

## ➤ VOIRIE COMMUNALE

Notre tableau de classement de la voirie fait apparaître un total de 29 km. Donc 29 km à entretenir ! À cet effet, la commune y a consacré, cette année, 123 944,64 € HT. En début d'année, les interventions sont priorisées selon l'état de dégradation des voies. Il y a donc le traitement classique des « nids de poules » qui se forment au cours de l'hiver dans tous les hameaux, mais selon parfois, il est préférable de reprendre complètement la chaussée. Cela représente un investissement plus important, mais ces travaux ont l'avantage d'être plus durables dans le temps. Cette année, nous avons donc investi dans la boucle des Bonnets, le chemin des Arnoux aux Ranguis et l'impasse



✿ Réfection de la route des Jalets

des Jalets. L'accès aux « bacs de tri semi-enterrés » de Plein Soleil a été aussi traité, de même que le chemin rural de Montorcier qui conduit aux Bonnets, dans sa partie basse la plus endommagée. Le fossé qui le borde a également été recreusé.

Nous avons bénéficié cette année d'une subvention de 11 200 €, de la part du département, prélevée sur l'enveloppe cantonale affectée aux conseillers départementaux. Enfin, le virage de Montorcier endommagé lors des événements météo de début janvier 2024 a été entièrement réaménagé. La réalisation d'un mur de soutènement a permis d'élargir le virage, ce qui donnera la possibilité aux tracteurs de passer plus facilement. Ces travaux confiés à la Routière du midi après un appel d'offre, ont représenté un coût de 41 475,00 € TTC, pris en charge exceptionnellement par des subventions spéciales dédiées aux crues de 2023-2024.



✿ Mur de soutènement à Montorcier

## ➤ DÉNEIGEMENT : NOUVEAUX MATÉRIELS

En 2025, nous avons fait le choix d'investir dans de nouvelles lames de déneigement avec un racleur en caoutchouc afin de remplacer nos anciennes étraves en acier. Ce type de lame permet un raclage précis tout en réduisant les dommages occasionnés sur les bordures, réduit le bruit, limite l'usure du matériel ainsi que de la chaussée. Ces lames offrent également de meilleures performances sur les surfaces irrégulières, le caoutchouc épousant mieux la forme de la chaussée irrégulière que l'acier, le raclage en est amélioré.

L'étrave du « Chaptrack » possède désormais un système bi-raclage permettant d'alterner le racleur caoutchouc avec un racleur acier. Cela permet de limiter l'usure du caoutchouc lorsque le véhicule rencontre des tas de neige plus dense voir glacée.

La lame du tracteur ne possède pas ce système, le tracteur opérant principalement au cœur du village nous avons privilégié la maniabilité et la précision de la lame triaxiale à la robustesse de l'étrave.

## ✿✿ Travaux réalisés en 2025

Cet investissement important (Lame triaxiale : 20 508 € TTC, étrave bi-raclage : 17 244 € TTC) permet de préserver l'état de nos routes et infrastructures tout en améliorant la qualité du déneigement.



✿ Mur de soutènement à Montorcier

### ➤ DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE - SECTEUR DE LA GARENNE

Afin de répondre aux normes en vigueur fixées par les services d'incendie et de secours, la commune a réalisé en mai 2025 des travaux de défense extérieure contre l'incendie (DECI) sur le secteur de la Garenne.

Cette opération a consisté en l'extension du réseau d'eau potable à partir du hameau des Estachys, permettant d'assurer un débit et une réserve d'eau conformes aux exigences réglementaires.

Un poteau de défense contre l'incendie a ainsi été installé



✿ Fonçage sous la départementale

en bordure du parking de la Garenne, améliorant significativement la protection du secteur et la sécurité des biens et des personnes. Les travaux ont été conçus et suivis par Hydrétudes et les travaux réalisés par l'entreprise AMCV.

### ➤ DES RÉPARATIONS SUR LE TOIT DE L'ÉGLISE DE CHABOTTONNES



Nous avons réalisé une série de réparations de la toiture en fibrociment en 2021. Cette année, c'est la toiture en tôle, du chœur qui a fait l'objet de réparation. En effet, une tôle s'était détachée, ce qui n'assurait plus l'étanchéité. Cette intervention a également été l'occasion de changer certaines pièces de charpente. C'est de nouveau l'entreprise CIME bat qui a réalisé les réparations pour un montant de 4 296,00 € TTC.

### ➤ ARRÊTS DE CARS LES RICOUS ET LE VILLARET (GÎTE DE L'ANCOLIE)

Dans le cadre de l'amélioration des transports et de la sécurité des usagers, la commune travaille depuis plusieurs années sur l'aménagement des arrêts de cars des secteurs des Ricous et du Villaret - gîte de l'Ancolie, situés le long de la route d'Orcières (RD 944).

Ces projets sont menés en lien étroit avec la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, compétente en matière de transports scolaires et interurbains, et plus particulièrement avec le Service Réseau Transports et un interlocuteur référent. La Région a validé le financement des deux projets d'aménagement, permettant ainsi leur mise en œuvre progressive. Les démarches administratives nécessaires, notamment la demande de permission de voirie auprès du Département des Hautes-Alpes (05), ont été engagées afin de garantir la conformité des travaux.

L'arrêt des Ricous a été aménagé et les travaux ont été réalisés en 2024, améliorant ainsi les conditions d'attente et la sécurité des usagers. L'arrêt du Villaret - gîte de l'Ancolie fera l'objet de travaux prévus en 2026, selon le calendrier validé avec la Région.

La municipalité se réjouit de l'aboutissement de ces projets, qui contribuent à améliorer le service public de transport et la sécurité sur cet axe routier fréquenté, et remercie l'ensemble des partenaires institutionnels pour leur accompagnement.



## Eau et assainissement

### > DES TRAVAUX DE MODERNISATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE

La commune a mené plusieurs opérations de modernisation des réseaux de collecte des eaux usées, afin d'améliorer leur fonctionnement et de garantir la pérennité des infrastructures.

#### • Des Foulons à la rue de la Tournée

Un important chantier a concerné le secteur des Foulons jusqu'à la rue de la Tournée, le long de la route d'Orcières (RD 944). Ces travaux ont porté à la fois sur le réseau d'assainissement et le réseau d'eau potable, avec pour objectif principal de lutter contre les intrusions d'eaux claires parasites provenant de la nappe aquifère du Drac, qui perturbaient le bon fonctionnement du réseau.



Travaux sur le réseau d'assainissement aux Foulons



Travaux sur le réseau route de St Jean

Le montant estimé des travaux s'élève à 450 000 €, avec une demande de subvention à hauteur de 80 %. Les études et travaux ont été réalisés par l'entreprise AMCV, avec l'assistance technique du bureau d'étude « Hydrétudes » et du Département des Hautes-Alpes. Le chantier a débuté en septembre 2024, a repris au printemps 2025, et s'est achevé fin octobre 2025.

#### • Route de Saint-Jean

Une seconde intervention a été réalisée en juin 2025 sur le réseau d'assainissement route de Saint-Jean. En raison d'une contre-pente de la canalisation, ce qui entraînait des obstructions récurrentes, la conduite située entre la pharmacie et la rue de l'Ajoupa a été remplacée. Les travaux, confiés aux mêmes entreprises (Hydrétudes et AMCV), ont été réalisés sur une durée de deux semaines seulement, limitant ainsi les nuisances pour les riverains et les usagers.

### > ÉTAT DU RÉSEAU

Pour rappel, notre réseau comporte 23 km de conduites et une soixantaine de vannes de sectionnement. Les sections les plus vétustes ont été rénovées, mais il en reste encore à remplacer. Par conséquent les fuites sont toujours possibles. Cette année 2025, le service a dû intervenir sur 6 fuites. À titre de référence, il y en a eu 8 en 2023 et 6 en 2024. Le montant de ces réparations s'est élevé à 10 175,00 €. Le rendement du réseau s'étant dégradé, il conviendra d'engager une campagne de recherche de fuite.

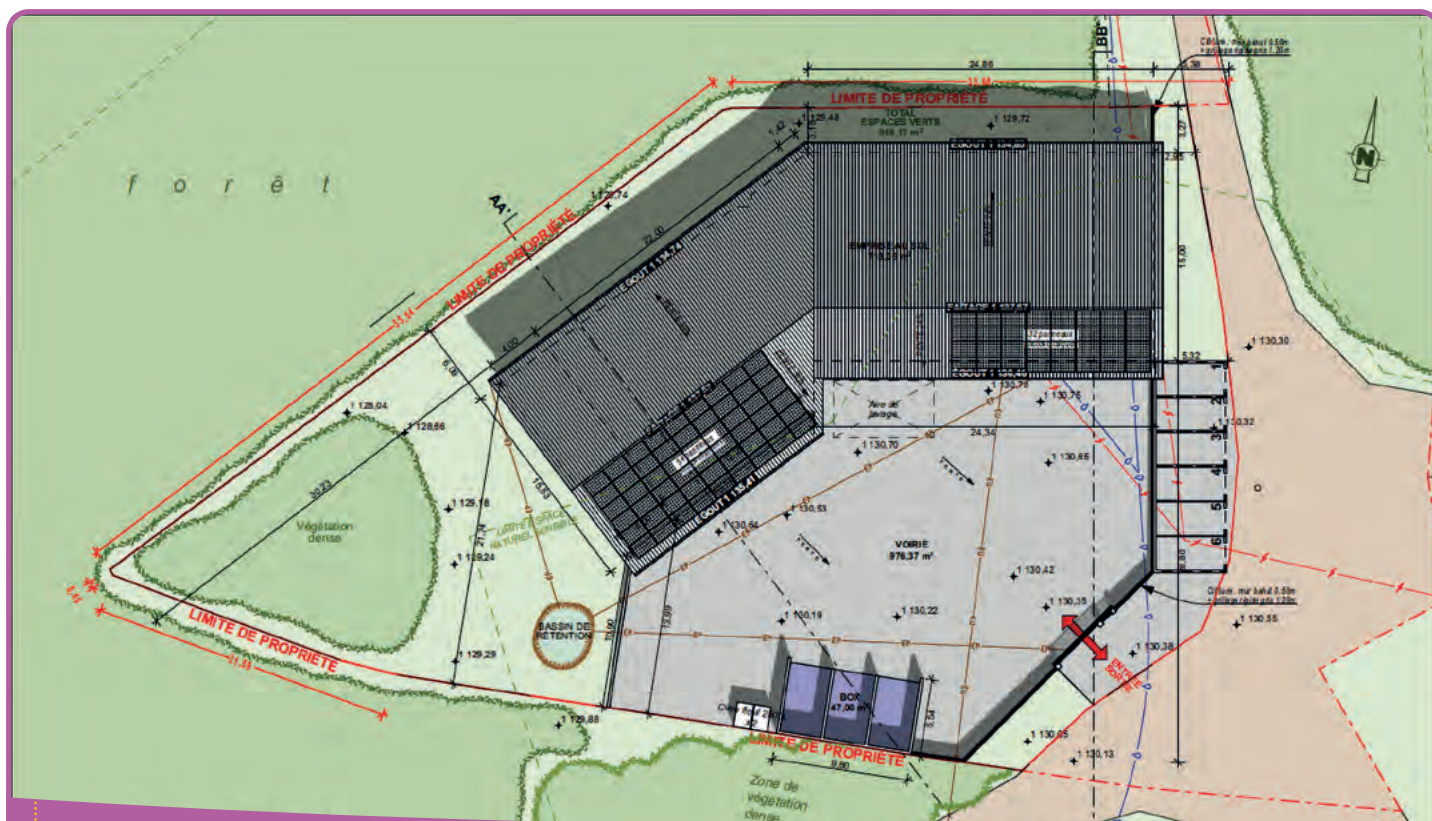
### > SÉCURISATION DES ACCÈS À L'INTÉRIEUR DES RÉSERVOIRS

Parallèlement aux travaux sur les réseaux d'assainissement, des travaux de sécurisation des accès intérieurs des réservoirs ont été réalisés cette année. Cela a concerné l'installation d'échelles et de garde-corps en inox, dans les réservoirs de St-Jean, Montorcier, Les Ranguis, St-Nicolas, etc. À vérifier.

### > RACCORDEMENT DU HAMEAU D'ASSAINISSEMENT DE SERRE EYRAUD

Le réseau d'assainissement de Serre Eyraud était jusqu'à présent raccordé à la station d'épuration d'Orcières grâce à un poste de relevage et à une canalisation qui franchissait le Drac au niveau des Garnauds. Plusieurs fois, lors des dernières crues, cette canalisation a été endommagée. La reconstruire au même endroit était techniquement très complexe. Ainsi, après consultation de la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas et du SIVU qui gère la station d'épuration du Moyen Champsaur (STEP), un accord de principe a été trouvé pour raccorder le réseau de Serre Eyraud au réseau des Ricous et d'évacuer les effluents sur la STEP qui se trouve sur la commune de Chabottes.

Une convention a été signée entre les deux communes pour la participation aux frais d'entretien du poste de relevage des Ricous et avec la Step du moyen Champsaur pour le traitement des effluents. Désormais, les frais liés à la station de relevage seront partagés à 50 % par ces deux communes.



✿ Plan de masse du garage

## ➤ GARAGES TECHNIQUES DES FOULONS : PERMIS DÉPOSÉ

Comme annoncé dans le précédent bulletin, l'année 2025 a permis de finaliser ce projet structurant pour la commune. Le permis de construire a été obtenu et le coût du projet, estimé en phase APD à **1 589 000 € HT**, est désormais connu. Les demandes de subventions ont donc pu être déposées auprès des différents financeurs. Cet investissement répond avant tout à la mise aux normes techniques des bâtiments et à l'amélioration des conditions de travail des agents communaux. Il constitue également un **choix stratégique pour l'avenir du village**.

• **Présentation du projet** : le projet prévoit la construction de nouveaux garages et ateliers communaux, comprenant également des espaces de stockage et un local de prise

de fonction. L'ensemble représente une emprise au sol d'environ 713 m<sup>2</sup>, implantée sur une partie de la parcelle communale située en zone artisanale des Foulons.

Le bâtiment sera organisé en quatre parties distinctes : les garages communaux à l'ouest, les ateliers au centre, le local de prise de fonction à l'est, et les espaces de stockage au nord. Chaque espace aura une architecture adaptée à son usage, tout en conservant une cohérence d'ensemble. Trois box extérieurs pour le stockage de matériaux seront également aménagés au sud du site.

• **Équipements et accès** : le bâtiment sera équipé de 86 panneaux photovoltaïques installés sur les toitures exposées au sud, participant à la production d'énergie renouvelable.

L'accès se fera depuis le chemin de Pierre Baume, avec un portail coulissant et un portillon pour l'accès piéton. Le site comprendra les garages dédiés aux véhicules communaux ainsi que 6 places de stationnement extérieures. Le projet respecte l'ensemble des contraintes réglementaires, notamment celles liées au PPRN.

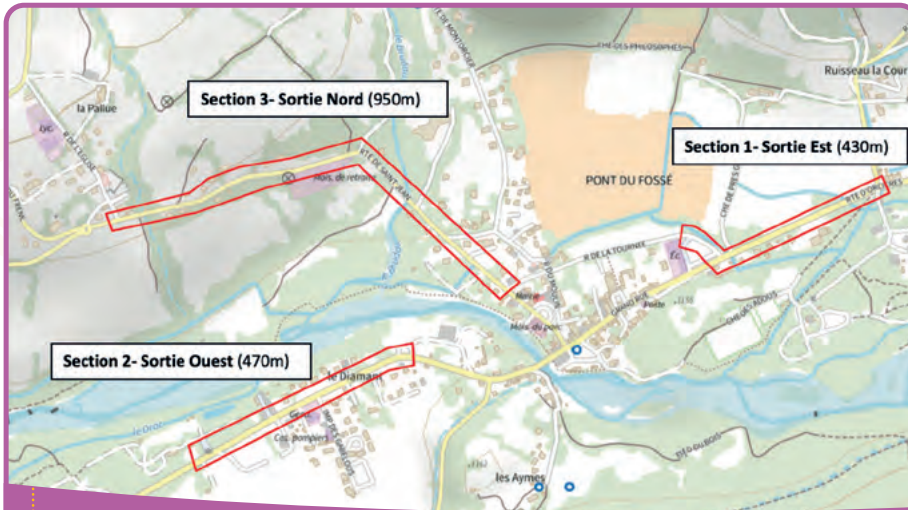
• **Et après ?** Une fois ces nouveaux équipements réalisés, la commune devra réfléchir à l'avenir des anciens garages techniques, aujourd'hui situés au cœur du village.

## ➤ CHEMINEMENTS PIÉTONS : ENTRÉE OUEST

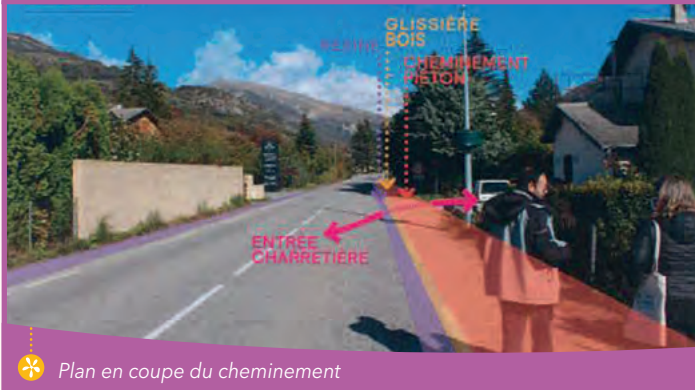
L'étude sur les liaisons piétonnes autour de Pont-du-Fossé, a commencé en 2020. Elle consiste à relier au village, les habitations les plus proches, c'est-à-dire le quartier des Foulons, celui des Diamant et le hameau de Saint-Jean. La première phase a pu être réalisée cette année 2025.



✿ Insertion paysagère du garage



Plan du cheminement entrée Ouest



Plan en coupe du cheminement

La prochaine concernera la liaison piétonne du Diamant.

### Deux objectifs principaux concernent le projet :

- créer un cheminement piéton sécurisé entre le quartier du Diamant et le village ;
- réduire progressivement la vitesse pratiquée (V85) de 80 km/h à 50 km/h.

### Concrètement, l'aménagement consiste à :

- créer un cheminement piéton revêtu en bordure de la RD 944, côté sud de la route, sur une longueur de 420 mètres, d'une largeur de 1.80m à 2.00m en section courante ;
- mettre en place une lisse bois pour séparer ce cheminement de la chaussée de la RD 944 ;
- aménager quatre traversées piétonnes de la RD 944, avec un marquage résine renforçant leur perception ;
- créer un aménagement « porte d'entrée » de l'agglomération, en amont de l'accès au camping.

Le projet est arrêté dans les grandes lignes, sont coût également. Les demandes de subventions ont été réalisées en fin d'automne. Afin de garantir une largeur suffisante pour garantir les conditions de sécurité, il sera nécessaire de faire l'acquisition d'une bande d'un mètre de largeur dans les parties privées riveraines. La présentation du projet aux riverains, ainsi que les discussions sur l'emprise débiteront au printemps.

La phase 3 sera faite par la suite. L'extension jusqu'à Plein Soleil sera à étudier.

## POTENTIEL D'EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR

Depuis plusieurs années, la commune se penche sur l'extension de son réseau de chaleur. Avec l'aide de Territoire

d'Énergie 05 (Anciennement Syme05), qui porte l'étude techniquement et financièrement, le bureau d'étude NALDEO a été retenu pour avancer concrètement sur le projet. Deux missions lui sont confiées : une étude d'opportunité de déploiement du réseau, suivi d'une étude de faisabilité approfondie.

Trois secteurs indépendants sont retenus : Réseau EPHAD de Bonnedonne/centre de vacances du Brudou, réseau Lycée Poutrain/École d'Autrefois et Réseau centre de vacances du Diamant, gendarmerie et logements de l'OPH (Office Public de l'Habitat).

L'étude est en cours et l'année 2026 devrait permettre de connaître la faisabilité technique et la pertinence économique

des scénarios.

En attendant, la maison paysanne (musée du Moulin) et la copropriété « de la coiffeuse » devraient être raccordées en 2026. Les demandes de subventions ont été envoyées permettant de réaliser un système de chauffage performant.

## PROJET DE GRAPPE PHOTOVOLTAÏQUE COMMUNALE

Dans le cadre de sa réflexion sur la transition énergétique et la maîtrise des consommations, la commune a engagé une étude d'opportunité sur le développement d'une grappe photovoltaïque. Cette étude a été menée d'avril à septembre 2024 par les services d'IT05.

L'objectif principal de cette analyse était de déterminer quelle part de l'énergie produite par des installations photovoltaïques communales pourrait être directement consommée par les équipements de la commune, c'est-à-dire le taux d'autoconsommation, afin d'optimiser l'intérêt économique et environnemental du projet.

L'étude a également porté sur la recherche de supports d'implantation pour les panneaux photovoltaïques, en privilégiant des surfaces déjà artificialisées, telles que :

- Les toitures de bâtiments communaux ;
- La couverture de parkings existants ou à créer, offrant en complément, de l'ombre en été et une protection contre la pluie et la neige.

À ce titre, l'analyse a recensé les bâtiments et fonciers communaux susceptibles d'accueillir des panneaux photovoltaïques. Parmi les surfaces existantes les plus importantes figurent notamment l'école, l'église de Saint-Jean et l'École d'Autrefois. D'autres surfaces, potentiellement plus vastes mais nécessitant une création de supports, ont également été identifiées : parking du Moulin, terrain de roller-hockey, parking de la patinoire, etc.

La note d'opportunité a permis d'évaluer le potentiel de production, mais aussi les contraintes techniques, les incertitudes, les coûts d'investissement et les temps de retour, à travers trois scénarios :

### • Scénario maximal :

Puissance installée de 1 130 kWc, pour un investissement estimé à 2 085 000 €, avec un temps de retour supérieur à 30 ans.

### • Scénario d'équilibre :

Puissance installée de 658 kWc, pour un investissement



## Études réalisées en 2025

d'environ 1 000 000 €, avec un temps de retour estimé à 18 ans.

### • Scénario rentable :

Puissance installée de 256 kWc, pour un investissement de 350 000 €, avec un temps de retour d'environ 15 ans.

À ce stade, compte tenu des nombreuses contraintes techniques identifiées, il apparaît nécessaire de poursuivre les investigations par une étude de faisabilité plus approfondie, afin d'affiner les choix et de sécuriser le projet. La décision concernant cette poursuite d'étude n'a pas encore été définitivement arrêtée.

### ➤ ÉTUDE POUR LA SÉCURISATION DE L'EAU POTABLE

Le réseau d'eau potable de notre commune distribue une eau non traitée. Il arrive parfois que la qualité de l'eau ne respecte pas la réglementation en vigueur. Ces non-conformités sont dues à des contaminations bactériologiques. Ainsi, sur les 8 dernières années, 8 interdictions

temporaires de distribution de l'eau ont été dénombrées. Afin de se conformer aux règles sanitaires, la commune a confié au bureau HYDRETTUDES ALPES DU SUD la réalisation d'une étude pour la mise en place de traitements de désinfection sur l'ensemble de ses réseaux d'eau potable. Sur notre commune, l'eau potable est délivrée via 7 unités de distribution. En fonction du volume du réservoir, de son marnage et de la longueur des canalisations, 3 types de procédés sont proposés : la désinfection par chloration à l'eau de javel, la désinfection par chloration gazeuse ou le traitement par lampe Ultrat-Violetes.

Chaque solution ayant ses avantages et ses inconvénients. Selon les scénarios retenus, le coût total HT de ces dispositifs s'élève à 469 194,00 €.

Parallèlement à cette étude, la commune envisage la construction d'un réservoir au hameau des Bonnets.



## Études en cours

### ➤ ÉTUDE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT DE L'ÉCOLE : OPPORTUNITÉ DU PROGRAMME ACTEE

La dernière rénovation énergétique de l'école communale est assez ancienne et mériterait des travaux adéquats pour obtenir une efficacité énergétique améliorée.

L'audit énergétique du programme ACTEE en partie financé par des subventions, doit permettre à la commune de décider, en connaissance de cause, chiffres en main, le programme des interventions que nécessite son bâtiment pour améliorer sa performance énergétique.

L'audit concerne notamment, l'étude de l'enveloppe du bâtiment et son environnement ainsi que des installations techniques (chauffage, ventilation, climatisation, électricité, éclairage, eau...).

En attendant les résultats, des travaux sur l'amélioration de l'isolation des conduites de chauffage ont été réalisés en 2024 dans le cadre de « l'isolation à 1 € ».

### ➤ L'AVENIR DE L'ÉGLISE DE CHABOTTONNES

Une première étude a été confiée au bureau spécialisé « WSTRUCTURES ». Son travail portait sur l'analyse et le suivi des fissures visibles sur l'édifice. Au regard de ses conclusions rendues en mai 2025 nous avons souhaité en savoir davantage.

À cette fin, nous avons confié une étude préalable à la sauvegarde et la restauration à l'architecte du patrimoine, Sylvestre Garin, pour un montant de 15 480 € TTC. Celui-ci est spécialisé dans la restauration des édifices anciens, c'est à lui à qui avait été confiée la restauration des fours

des Ranguis, des Richards et le four et la chapelle des Roranches.

L'étude porte notamment sur le diagnostic des ouvrages apparents (charpente, maçonnerie et pierres taillées) avec la pose de témoins sur les fissures, une proposition de travaux de confortement et de restauration et une estimation du coût.

L'objectif est de connaître la faisabilité d'une restauration pour une utilisation publique, l'état actuel ne le permettant pas. Il sera possible d'établir un programme de travaux et d'en estimer le coût. Il appartiendra alors au conseil municipal de faire le choix pour la suite !

### ➤ LA RUE DE LA TOURNÉE : PROJET D'HABITAT

Ce dossier sur lequel la commission dédiée travaille depuis plusieurs années avance à tout petit pas.

Le contexte politique qui agite la France ne concourt pas à résoudre le manque de logements. La Préfecture et le Département sont toujours engagés à trouver des solutions mais leur mise en place demande du temps.

Des solutions innovantes pour faire face au coût financier sont envisagées notamment le BRS (bail réel solidaire) qui permet un prix de vente des logements abordable dans la mesure où les acquéreurs ne sont pas propriétaires du foncier mais uniquement du bâti.

Ce dispositif encadré favorise exclusivement l'accession à des habitants permanents.

Il est nécessaire qu'un Office Foncier Solidaire qui serait propriétaire du foncier soit créé, le Département et ses services y travaillent.

Nous espérons une éclaircie pour 2026 et nous continuons à œuvrer afin de voir ce projet se concrétiser.



## Vie locale & Échos du commerce

### • JENNY ET LUDO

Une institution d'Orcières installe son savoir-faire à Pont-du-Fossé. La boucherie « **LOU GUST D'AQUI** ». Tél. 06 67 01 69 55



C'est une nouvelle page qui se tourne pour Jenny et Ludo, mais l'histoire s'écrit toujours à l'encre de la passion et du terroir. Après 26 années passées à régaler les vacanciers et les locaux de la station d'Orcières Merlette 1850, le couple de bouchers-charcutiers-traiteurs a décidé de redescendre dans la vallée pour une nouvelle aventure à Pont-du-Fossé.

Natifs du Champsaur, Jenny et Ludo ne sont pas des inconnus. Leur parcours est celui d'un amour inconditionnel pour leur vallée et pour le travail bien fait. Pendant plus d'un quart de siècle, leur boutique à Orcières a été le point de repère des amateurs de bonnes viandes et de plats traiteurs maison, devenant une véritable référence dans l'événementiel local.

Pourquoi ce changement ? L'envie de renouveau, mais surtout le désir de proposer leurs services à l'année dans un lieu de vie central comme Pont-du-Fossé. « On a grandi avec nos clients là-haut, on a partagé leurs vacances, leurs fêtes. Aujourd'hui, on veut continuer cette belle histoire ici, au cœur du village, avec la même exigence de qualité », confient-ils.

Dans cette nouvelle boutique, on retrouvera tout ce qui a fait leur succès : la boucherie traditionnelle, une charcuterie artisanale aux saveurs locales, et bien sûr, leur service traiteur pour tous les événements (mariages, baptêmes, fêtes communales).

Après deux ans de fermeture, ce commerce créé en 1958, reprend vie pour le bien du village et de ses habitants.

### • BAR RESTAURANT LES VOÛTES

Un nouveau chapitre commence pour le bar restaurant « Les Voûtes » qui a été repris par Carole Vila, ravie d'annoncer la réouverture de cet établissement qui est un lieu connu et apprécié. Elle a décidé de créer un espace où la convivialité et les plaisirs gustatifs aux saveurs traditionnelles se rencontrent.

De nouvelles propositions sont prévues: des soirées à thème, des dégustations et des événements spéciaux. Des plats traditionnels revisités seront proposés ainsi que des spécialités régionales et des créations originales, le

tout accompagné d'une sélection de vins et de bières de qualité.

À bientôt - Tél. 06 25 48 03 57



### • MIELLERIE/CONFISERIE LES 3 OURS QUARTIER DE LA GARENNE

Franck, Delphine et toute l'équipe de la confiserie « Les 3 Ours », vous accueillent à la Garenne, près de Biocoop, pour vous faire partager leurs passions : l'apiculture et la confiserie.

Après avoir fabriqué des fromages à Laye pendant près de 40 ans, le couple a appris le métier d'apiculteur puis a pris la suite de la confiserie alpine de Christophe Zana qui produisait des bonbons à Pont-du-Fossé.

C'est avec plaisir que l'équipe vous expliquera la transformation du miel en bonbons et sucettes ; la visite est libre. Dans la boutique des 3 Ours, vous trouverez des miels, des bonbons mais aussi d'autres spécialités à base de miel, ainsi que des savons, gelée royale, pollen, propolis et encore plein d'autres choses.

À très vite alors... Tél. 06 99 84 22 88





## Vie locale & Échos du commerce

### • LA FABRIC

Après 7 années de présence, La Fabric a fermé ses portes le 11 octobre 2025.

Marie-Cécile est retournée à son métier initial, préparatrice en pharmacie hospitalière.

Elle a pu exprimer ses remerciements et sa satisfaction à tous ses clients et au village lors d'un « pot d'adieu » qu'elle a organisé le 25 octobre dans sa boutique.

Certaines des marques qu'elle vendait sont reprises par Adeline Parmène, à Merlette.

### • LE RESTAURANT L'HYSOPE GRAND'RUE

Depuis 2016, le restaurant l'Hysope accueillait une clientèle locale fidèle ainsi qu'une clientèle de passage.

Le propriétaire est parti vers d'autres horizons et tient à remercier toutes celles et tous ceux qui ont fréquenté son restaurant.

### • UN NOUVEAU COMMERCE À PONT-DU-FOSSÉ : « CHEZ RORO » BOULANGERIE - PÂTISSERIE GRAND'RUE

Virginie et Thierry sont arrivés dans notre région en 2017 pour reprendre le gîte de l'Ancolie. Ils ont apprécié l'accueil qui leur a été fait dans notre village ainsi que dans la vallée et reprennent aujourd'hui les locaux du restaurant « l'Hysope » car ils ont tout bonnement décidé d'exaucer le rêve de leur fils Ronan, boulanger-pâtissier.

Son grand-frère a passé son CAP de boulanger, Virginie, sa maman, celui de pâtissière et avec Thierry, son papa, à la vente ils espèrent tous ouvrir une boulangerie-pâtisserie familiale « chez Roro » cet été 2026. Comme dans leur gîte, ils désirent privilégier les produits locaux et de saison. À cet été donc !

### • DERNIÈRE NOUVELLE

Un salon de coiffure doit ouvrir ses portes prochainement. À l'heure où nous imprimons ces pages, le salon de coiffure « Art & Élégance » a annoncé son ouverture.



## Vie locale & Associations

### ➤ DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Tout au long de l'année scolaire, l'école et ses 109 élèves multiplient les projets, en lien étroit avec les partenaires locaux, les associations et les municipalités.

#### • Lutter ensemble contre le harcèlement scolaire

Dans le cadre de la journée nationale « Non Au Harcèlement », le vendredi 7 novembre 2025, les élèves de CM2, ambassadeurs contre le harcèlement, ont présenté aux autres classes un jeu de cartes qu'ils ont eux-mêmes réalisé.

#### • Côté sport

Les classes ont réalisé un cycle de gymnastique à la Maison de la Vallée, grâce au prêt de matériel par l'ASCR.

D'autres activités sportives jalonnent l'année : un cycle patin dès janvier pour les classes de la petite section au CP, et des séances de ski de fond prévues en février pour les élèves du CE1 au CM2. La natation reprendra également aux beaux jours.

#### • Côté culture

Le partenariat avec la médiathèque se poursuit : chaque classe s'y rend une fois par période. Les élèves de maternelle participent cette année au prix des Incorruptibles, tandis que les élémentaires découvrent les droits de l'enfant à travers le prix UNICEF de littérature jeunesse.

Dans le cadre du festival « Lire et grandir en famille », les élèves ont rencontré l'illustratrice Marine Rivoal et l'auteur Camille Hermand.

Une exposition photographique a également marqué le début d'année : les élèves de MS/GS et GS/CP ont découvert le travail du photographe Stéphane Hette autour des paillons, exposé à la base de loisirs du Châtelard.

L'anglais et la musique ne sont pas en reste, avec l'intervention hebdomadaire de notre assistante anglaise Emma dans toutes les classes depuis le mois d'octobre et la chorale qui a lieu chaque lundi matin en élémentaire et quotidiennement en maternelle.

Enfin, tous les élèves ont assisté au spectacle « Versant Vivant » le vendredi 5 décembre à la Maison de la Vallée, offert par la mairie.

#### • Côté santé pour tous

Dans le cadre du projet ICAPS, des actions menées tout au long de l'année et des défis sont proposés aux élèves autour de l'activité physique et de la réduction de la sédentarité.

#### • Côté projets citoyens et écologiques

Labellisée École en Démarche de Développement Durable (E3D) niveau 2, l'école poursuit ses nombreux projets



Sortie scolaire à l'Aire Terrestre Educative

environnementaux par le jardin potager, le fleurissement de la cour, les sorties nature saisonnières et les projets de découverte de la biodiversité, comme l'Aire Terrestre Éducative portée par la classe de CE2/CM1, soutenue par l'Office Français de la Biodiversité, Gap-Sciences-Animation et le Parc national des Écrins.

Les plus jeunes découvriront aussi le monde des papillons grâce à l'intervention d'un garde du Parc national des Écrins et à plusieurs sorties pédagogiques.

## ➤ LE TERRAIN DE ROLLER HOCKEY DU CHÂTELARD : UN ÉQUIPEMENT QUI FÉDÈRE



✿ Le 30 août la Loutcho cup sur le terrain de roller hockey

Deux saisons se sont écoulées depuis l'inauguration du terrain de roller hockey de la base de loisirs du Châtelard. Rapidement, cet équipement est devenu un véritable lieu de rassemblement pour les jeunes – et les moins jeunes – pratiquants passionnés.

Le RHCV (Roller Hockey Champsaur Valgaudemar) profite pleinement de cet espace dédié à la pratique et à l'enseignement du roller hockey. Des séances d'entraînement régulières ainsi que des stages à destination des jeunes licenciés y sont organisés tout au long de l'année.

Cette saison encore, le terrain du Châtelard a accueilli un tournoi désormais bien identifié : la « **Pont Duf' Cup** ». L'édition 2025 a réuni 12 équipes venues de tout horizon, du Champsaur à Amiens, en passant par Montpellier, Marignane et la région parisienne.

Cet événement a une nouvelle fois mis en lumière la qualité de cet équipement, tant par ses installations que par son implantation au cœur de la base de loisirs.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la **3<sup>e</sup> édition**.

## ➤ LE CLUB DE FRUSTELLE

Année 2025 positive au sein du Club de Frustelle pour les activités ludiques telles que nos rencontres hebdoma-



✿ Repas de Noël 2025

dares du jeudi, les retrouvailles traditionnelles autour d'un bon repas, la séance de cinéma à Merlette le lundi, organisée par le club Orsatus, la reprise de la pétanque, les lundis ensoleillés, à la Base de loisirs de Pont-du-Fossé et les après-midis jeux de société, le mardi à la médiathèque de Pont-du-Fossé.

Nous ne sommes pas assez nombreux pour réaliser des voyages à la journée en autocar, la seule solution est de se joindre aux sorties organisées par Génération Mouvement, Fédération départementale des clubs des aînés du 05.

De nouveaux adhérents seront les bienvenus au sein de notre Club.

## ➤ LES GRIFFES DE L'OURS, TOUJOURS DANS LA PLACE !



Le Hockey Club Orcières « Les Griffes de l'Ours » continue de proposer aux jeunes de la vallée, une activité loisir de hockey sur glace. Bénéficiant de la patinoire de Pont-du-Fossé, prêtée au club par la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas durant la saison d'hiver, c'est avec beaucoup d'énergie et de passion que nos jeunes évoluent et progressent dans une ambiance « bon enfant ».

La patinoire d'Orcières Merlette prêtée par la Semilom Resort offre également de bons moments de glisse et d'apprentissage aux licenciés du club qui évoluent sur une surface digne d'un club de Magnus.

Des rencontres avec les Yétis d'Orcières, (club loisir adultes), animent parfois les patinoires durant les vacances de février : nos jeunes Ours donnant du fil à retordre aux Yétis pourtant vaillants vétérans !

Ce sport, riche en adrénaline, permet aux jeunes de réaliser les bienfaits d'un sport collectif où chacun compte vraiment pour l'autre :

**Tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin !**  
Telle est la devise de Griffes de l'Ours.

## ➤ LES AMIS DE LA PATINOIRE

À l'aube de cette nouvelle année, l'ensemble des membres de l'association vous souhaite leurs meilleurs vœux.

La patinoire a ouvert ses portes au public le samedi 6 décembre après-midi.

L'association a profité de cette ouverture pour organiser une soirée ambiance musicale avec entrée gratuite pour tous.



## ☀ Vie locale & Associations

Les bénévoles de l'association seront présents pour assurer le fonctionnement et secondar Julien qui entame sa troisième saison en tant que responsable de l'infrastructure, durant les périodes d'ouverture, comme les années précédentes.

L'association « Les Amis de la Patinoire » organisera trois soirées durant l'hiver, avec un feu d'artifice et la présence d'un DJ qui animera la nocturne. Les dates retenues sont les 30 décembre 2025, 18 et 25 février 2026.

En parallèle, le dialogue avec la mairie permet d'apporter quelques modifications et améliorations au fur et à mesure des retours d'expérience.

L'association espère vous voir nombreux sur la glace durant cet hiver !



### ➤ ASSOCIATION LE PONT À SONS

En 2025 l'association Le Ponts à Sons a organisé trois concerts dans la salle Jean-Paul Reynier : Duo Métro (chansons françaises), Kétane (Rock français), l'Orchestre National de Syldavie (Balkans). Ses membres, toujours plein d'énergie, ont à cœur de proposer des concerts dans des styles variés et sur des dates en dehors des périodes animées.

Johanna Cascales et Mathilde Girardot, les deux nouvelles co-présidentes, ont pris la relève de Christophe Zana. N'hésitez pas à les contacter ([pontasons@gmail.com](mailto:pontasons@gmail.com)) pour vous investir ou leur faire part de vos envies de programmation.

### ➤ FLEURISSEMENT



Le jury composé des membres du conseil municipal a décerné le premier prix du concours communal des villages fleuris 2025 à Daniel et Dominique Galland, habitant à St-Jean pour le fleurissement autour de leur maison.

Un bon d'achat de 50 euros au jardin du Champsaur à Chabottes leur a été attribué afin de pérenniser leur fleurissement qui permet un meilleur cadre de vie autour de soi.

### ➤ MUSÉE DU MOULIN & ÉCOLE D'AUTREFOIS

**« Faire revivre les traditions et conserver la mémoire du passé »**

Cette année 2025 a vu le nombre de visites en légère augmentation par rapport à 2024. Nous enregistrons 9266 visites contre 9084. Nous sommes encore loin des 14 324 visites enregistrées en 2013. Cette chute a été causée par la pandémie du COVID en 2020 et malgré nos efforts de démarchage et publicité nous n'arrivons pas à retrouver ce niveau de fréquentation. Elle est également due à l'augmentation des coûts d'hébergement et du transport des enfants. Néanmoins, nos jeunes et moins jeunes visiteurs (6086 cette année), apprécient notre École d'autrefois où ils peuvent vivre une heure de classe d'antan. Cette école est reconnue pour son authenticité. En effet, une séquence du film de Patrick Caffarel sur la vie de Vivian Maier, dans le Champsaur a été tournée dans la salle de classe. Le réalisateur du film « Le Retour de Pete » a choisi le Musée du Moulin, la maison paysanne comme décor.

Nous allons cette année organiser une journée de l'examen du Certificat d'Études comme à l'époque avec remise du diplôme. Préparez-vous, commencez à réviser et réapprendre l'écriture à l'encre et porteplume. Attention aux taches d'encre.

**Cette école fait partie du patrimoine historique de notre village.**

Le musée du Moulin est également très apprécié puisque nous y avons enregistré 3180 entrées. Tout en conservant son caractère ancien le confort se modernise avec le changement des fenêtres et portes au double vitrage et au printemps de cette année le chauffage devrait être relié au réseau de chaleur.

Notre association participe à L'Écho des Mots, Marché de Noël, Fête du 15 juillet et organise de nombreuses manifestations, Vide Grenier, Fête Gourmande et divers ateliers (aquarelle, tissage, reliure, bougie, création de fleur en papier) dans nos locaux. Nous espérons que cette année soit une année de réussite pour nos deux sites anciens et du beau soleil pour nos festivités.

## ➤ LE FESTIVAL RETOURS DU MONDE



Le Festival « Retours du Monde », porté par l'Association « l'Écho des Voyageurs » fêtait cette année sa dixième édition. Pour l'occasion nous avons mis les petits plats dans les grands.

Un parrain prestigieux, Luc Bronner, grand reporter et auteur du livre « Chaudun, la montagne blessée » qui, malheureusement appelé en urgence en Israël la veille du festival, n'a pu être physiquement présent. C'est la compagnie "le Pas de l'Oiseau" avec le spectacle "Chaudun la montagne blessée" qui a ouvert le festival, suivi d'un échange avec Luc Bronner en visio et Jean Michel Bertrand.

Le festival 2025 c'était : 15 films en compétition, trois concerts avec les groupes Passejaa, Skapakaré et en clôture Shubiao Quartet, 11 animations, 2 journées dédiées aux scolaires avec l'accueil de 511 élèves de la vallée avec 3 films proposés. C'est également 3 trophées, pensés et réalisés par les professeurs et élèves du Lycée Professionnel Pierre et Louis Poutrain.

Un Grand Merci à nos 65 bénévoles, nos 259 adhérents, nos discrets donateurs, nos 14 familles « hébergeurs », nos 16 partenaires privés qui nous soutiennent depuis de nombreuses années, aux institutionnels et particulièrement la mairie et les services techniques de Saint-Jean-Saint-Nicolas.

Le public est venu nombreux de toute la vallée du Champ-saur Valgodemar et même au-delà comme chaque année. Cette année le jury, était s'est tenu sous la présidence de Christine Tézier fondatrice du film d'aventure sur l'Île de la Réunion, Mariette Nodet, ancienne championne de ski, Stéphane Hette, photographe et écrivain, Loïc Terrier, photographe, réalisateur, Pierre Sellier, responsable des expositions Grand Format.

### Le Palmares :

- **Prix du Jury "Escuria"** : Girls Move Mountains de Anna Huix
- **Mention spéciale pour** : Demons from Afare de Tomasso Magnano
- **Prix du Public "Biocoop La Juncha"** : Kahuna, el Camino de Hielo de Thomas Jarrey et Robin Villard
- **Prix Graines de Voyageurs** : La traversée des Hautes Alpes de Gilles Charenzol.

## ➤ LE LYCÉE POUTRAIN

Vendredi 31 janvier 2025, la montée de Saint-Jean s'est transformée en décor de la Seconde Guerre mondiale lors du tournage d'un documentaire-fiction « Les éclaireurs de la résistance haut alpine ». Réalisé par Danièle Racanière et Christophe Rosanvalon avec l'aide des élèves et de l'équipe pédagogique du lycée, ce film met en lumière des figures locales, dont l'abbé Poutrain, fondateur du lycée en 1941. Une belle concrétisation d'un projet démarré il y a deux ans. Un reportage France 3 diffusé dans le 19/20 Provence-Alpes de quelques minutes a permis de voir le tournage de quelques scènes et d'écouter le ressenti des élèves.

Les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ont participé avec enthousiasme au Festival Retours du Monde à Pont-du-Fossé, qui fêtait cette année ses 10 ans. Ils ont assisté à une projection spéciale de trois films de voyages et d'aventures, suivie d'un échange avec les réalisateurs, avant de voter pour leur préféré dans le cadre du prix "Graine de Voyageurs".

Autre belle fierté, les trois trophées officiels du festival, dont celui des collégiens, ont été entièrement imaginés et fabriqués par les élèves de 3<sup>e</sup>, en arts plastiques et en atelier. Un travail créatif et soigné, salué par l'équipe du festival. Cinq élèves ont même été invités à la soirée de clôture pour présenter leurs trophées au public. Une belle reconnaissance pour leur engagement !

**Chaque année** l'INRS propose un concours sur le thème "Santé et Sécurité au Travail" et cette année 3 classes ont relevé le défi d'une vidéo de 2 minutes. Les CAP 1<sup>re</sup> année IMTB & MIS (Intervenant de Maintenance Technique du Bâtiment & Monteur Installateur Sanitaire) ont écrit le scénario et joué les différents rôles. Les élèves de seconde Bac Pro CIEL (Cybersécurité, Informatique Électronique) ont réalisé le tournage et le montage. La vidéo n'a pas été primée mais cela a été une belle aventure qui associe travail, réflexion, sécurité et technologie numérique.

En fin d'année scolaire, une exposition « 179 artistes » a permis aux 179 élèves du lycée de mettre en valeur les réalisations en arts plastiques et en arts appliqués. Les travaux exposés étaient complètement différents allant de dessins de plumes réalisés au fusain par les CAP, de robots par la filière numérique, en passant par le Flipbooks\* des 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. (\*petit livret de dessins ou de photographies qui représentent une scène en mouvement). Une exposition qui a permis de montrer la diversité des approches et la créativité des élèves.

Directrice depuis septembre 2017, Marie Cécile Thomas, a quitté sa fonction en juin 2025 et a été remplacée d'août





à novembre 2025 par Pascal Pizzinato. Le conseil d'administration, gestionnaire du lycée n'a pas renouvelé son contrat suite à sa période d'essai. Marie Festa remplace Bernard Reynier à la présidence de l'association Prégentil Montorcier depuis l'AG de Novembre 2025. Frédéric Escallier, directeur délégué aux formations professionnelles et techniques a exercé l'intérim en attendant la nomination d'une nouvelle personne à la direction par la commission de recrutement du conseil d'administration.

### RÉSULTATS DES EXAMENS DE JUIN 2025

- Diplôme National du Brevet : 95,6 %
- Bac Pro SN (Systèmes numériques) : 100 %
- Bac Pro TMA (Technicien Menuisier Agenceur) : 88,9 %
- Bac Pro ICCER (Installateur en Chauffage, Climatisation & Énergies Renouvelables) : 80 %
- CAP MIS (Monteur Installateur Sanitaire) : 50 %
- CAP IMTB (Interventions en Maintenance Technique du Bâtiment) : 90,9 %

### > SOCIÉTÉ DE PÊCHE

Une nouvelle saison de pêche s'achève. Avec des fortunes diverses pour nos adhérents. Après un début d'année en demi-teinte, les plus belles prises se sont faites à partir du mois de juillet. Preuve à nouveau que la pêche est une activité de persévérance, de patience et de ténacité.

Nous avons une nouvelle fois organisé le 1<sup>er</sup> juin la fête de la pêche au plan d'eau du camping du Diamant et tenons à remercier Jean Combes d'avoir mis ses installations à notre service; comme il le fait depuis plusieurs années.

Le succès de cette fête ne se dément pas et nous avons accueilli une soixantaine d'enfants, plus les accompagnants. Tous sont repartis avec les trois truites pêchées, une casquette, des coupes et des médailles offertes par Éric du magasin Rony Sports que nous remercions.

Les subventions accordées par la mairie de Saint-Jean-Saint-Nicolas et Chabottes ont permis de financer les achats (alimentation, friandises, bonbons...) effectués dans leur totalité dans les commerces du village et de la vallée.



✿ La fête de la pêche

Tous aux remerciements aux commerçants des villages qui ont participé par leurs dons de lots à la réussite de cette fête.

Lors de notre assemblée générale de fin d'année, il a été décidé d'engager une réflexion sur l'organisation de cette fête en ciblant plus particulièrement le côté éducatif et pédagogique en créant par exemple des ateliers de formation aux différentes techniques de pêche, les appâts et les montages.

Nous envisageons d'organiser dans la courant de l'année deux opérations de ramassage de débris et autres déchets dans le lit du Drac.

D'autre part, nous en procéderons au printemps à la remise en état des panneaux d'information sur le sentier pédagogique de la base de loisirs du Châtelard à Pont-du-Fossé.

Nous envisageons également la création d'une zone « no kill » entre le confluent du Drac et du Brudou et la sortie des adoux au-delà du déversoir de Pont-du-Fossé sur la commune de St-Jean-St-Nicolas. Un nouveau garde de pêche viendra nous épauler.

Nous avons à nouveau constaté l'inefficacité de la passe à poissons de la prise d'eau des Ricous malgré les nouvelles sommes investies dans cet ouvrage. Nous interviendrons auprès de la fédération départementale de pêche des Hautes-Alpes pour proposer la création d'une autre passe à gauche de l'actuelle. Cela nous semble réalisable à l'aide de gros blocs de roche et d'un engin mécanique, sans un gros investissement.

L'AAPPMA a envoyé une lettre en recommandé AR à EDF pour signaler un danger potentiel en raison de la faible hauteur des câbles de la ligne haute tension en aval du pont des Ricous présentant un risque important d'électrocution pour les pêcheurs.

Tout au long de la saison, nous avons réalisé des lâchers de truites arc-en-ciel sur les parcours attractifs et, après la fermeture, un lâcher d'alevins de saumons de fontaine dans les torrents dépendant de notre AAPPMA.

Le nombre de cartes vendues pour la saison 2025 est en légère augmentation (416 contre 395 la saison précédente). Côté financier, l'année 2025 est à l'équilibre, mais cela grâce à l'aide des mairies que nous remercions à nouveau. Nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles assurant le bon fonctionnement de l'association, au gérant du bar des Estèves à Chabottes et à l'office du tourisme qui assurent la vente des cartes de pêche et aux élus qui nous soutiennent.

Rendez-vous début mars pour l'ouverture. L'AAPPMA la truite du haut-champsaur.

### > LES AMIS DE L'ÉGLISE DE CHABOTTONNES

Une petite équipe très motivée d'habitantes et d'habitants de Chabottonnes, soutenue par la mairie, s'est mobilisée pour éviter que l'église Saint-Benoît, au cœur du village ne se dégrade de plus en plus.

En 2025, un violent coup de vent a soulevé une partie du toit : la mairie a pris en charge la réparation et le couvreur a effectué un travail propre et de bonne qualité.

Mais il reste tant à faire : Une première étude réalisée en 2025 montre la nécessité de lancer une expertise approfondie de la structure du bâtiment (murs et charpente) avec un budget conséquent. Il faudra également refaire le plancher qui est complètement dégradé. L'Association des Amis de l'Église Saint-Benoît de Chabottonnes cherche des financements.

Se posera alors la question de l'usage de l'église qui devra faire l'objet d'un dialogue entre les habitant(e)s, la mairie et le diocèse de Gap. Le bâtiment doit rester en tant que témoin de l'histoire du village. Il ne peut s'écrouler sans qu'on agisse.

L'association doit donc trouver toutes les aides possibles afin de compléter le budget que la mairie peut consacrer à ce projet. Il lui faut aussi des bénévoles qui l'aident dans ses démarches auprès des différents organismes.

## ➤ LES JARDINS COMMUNAUX



Toutes les parcelles à cultiver ont trouvé preneur en 2025. Les récoltes ont été prolifiques.

Une réunion aura lieu courant avril concernant le renouvellement de la location des différentes parcelles.

Il serait souhaitable que des moments conviviaux (pique-nique, échanges de plants...) soient organisés pour 2026.

## ➤ LA STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Une convention entre la mairie et le cabinet vétérinaire de Saint-Bonnet a été signée le 1<sup>er</sup> mai 2022 qui permet à la commune de confier des chats errants afin de procéder à leur stérilisation. En effet, il est nécessaire de réguler le nombre croissant de chats sans maître et de stabiliser la population féline.

1 chat stérilisé en 2023, 10 en 2024 et 14 en 2025. Ces opérations ont un coût pour la collectivité.

Quand une personne remarque un animal sans maître, elle se rend en mairie pour prendre un bon de prise en charge à remettre au vétérinaire. Elle se charge d'attraper l'animal, le transporte à Saint-Bonnet et le récupère une fois opéré. De retour, le chat doit être relâché sur son lieu de capture.



## ✧ Culture & Animations

### ➤ LA MÉDIATHÈQUE

Lieu de proximité et de partage, la médiathèque occupe une place essentielle dans la vie de la commune. Ouverte à tous les âges, elle accueille habitants et visiteurs, seuls, en famille ou entre amis, pour lire, s'informer, apprendre, se divertir ou simplement prendre le temps. Chacun y est le bienvenu.

On y trouve bien sûr des livres, mais aussi des livres audio, des revues, des jeux de société, des DVD et l'accès à une bibliothèque numérique. Avec plus de 7 500 documents, chacun peut trouver des ressources adaptées à ses envies. Des espaces et des temps spécifiques sont proposés aux enfants, adolescents, adultes et seniors, favorisant la lecture, le jeu, l'échange et la détente.

L'année écoulée a été riche en propositions culturelles et en temps de partage. Ateliers, lectures, rencontres et événements ont rythmé la vie de la médiathèque, avec des

temps forts comme la Nuit à la médiathèque, qui a permis de vivre une expérience conviviale et originale.

Les bénévoles apportent un soutien important. Leur engagement contribue à la convivialité et au dynamisme de la médiathèque. La médiathèque est ouverte à l'accueil de nouveaux bénévoles : n'hésitez pas à rejoindre l'équipe, selon vos envies et vos disponibilités.



✧ Les bénévoles



✿ Lecture triplette

Par ailleurs, les événements inscrits dans la programmation, sont pensés avec des partenaires et structures locales, contribuant au renforcement des liens entre les acteurs culturels du territoire.

La médiathèque accompagne également les habitants dans les usages du numérique. Une animatrice est présente pour informer, orienter et accompagner les usagers dans leurs démarches et leurs pratiques numériques. Ce service est ouvert à tous.

Dans les mois à venir, les femmes agricultrices seront mises à l'honneur, à travers un programme dédié mêlant expositions, rencontres et temps d'échange, afin de valoriser le monde agricole et celles qui y jouent un rôle essentiel.

Le programme complet est à retrouver sur le site de la commune :

<https://st-jean-st-nicolas.fr/mediatheque>

ainsi que sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram.

### LES CHIFFRES CLÉS :

- Visiteurs accueillis : 9600
- Nouveaux inscrits : 380
- Emprunteurs actifs : 1146
- Nombre de prêts : près de 18 000
- Documents disponibles : 7500 + bibliothèque numérique
- Animations organisées : plus de 100, rassemblant 2000 participants.

### ➤ LE CONTRAT DE TERRITOIRE LECTURE

Ce contrat a été signé entre les communes partenaires qui possèdent une médiathèque à savoir : Ancelle, Chabottes, Saint-Bonnet et Saint-Jean-Saint-Nicolas.

L'objectif de ce contrat est de travailler ensemble pour promouvoir la lecture publique et au-delà la culture. Une coordinatrice, Jenny Granier Blanc a été recrutée afin de construire et d'animer un réseau intercommunal de médiathèques, de mettre en cohérence les actions autour de la lecture publique et de construire une réelle dynamique de territoire.

### ➤ LA SAISON CULTURELLE 2025



✿ Le 15 juillet 2025

En 2025, la commune a déroulé un fil culturel particulièrement vivant, entre musique, théâtre, arts visuels et grands rendez-vous.

L'année culturelle a démarré sous le signe de l'image et de l'évasion avec le spectacle « **Journal d'une nuit polaire** », proposé en janvier 2025.

Entre photographies, récit de voyage et musique, cette création a invité le public à un périple sensible dans les paysages du Grand Nord, ouvrant l'année sur une note poétique et dépaysante.

Le mois de mars a été placé sous le signe de la musique, avec le tremplin rock de l'association Riff Altitude et le concert de l'« Orchestre National de Syldavie », avant de célébrer le cinéma avec le festival « Autour du Monde » de Ciné Vadrouille .

Au printemps, la scène de la salle Jean-Paul-Reynier a enchaîné les temps forts avec l'accueil de la compagnie « **T'es rien sans la terre** » en résidence autour de sa création « **Petit Frère** ». Deux autres créations ont été accompagnées « Derrière les miroirs » (Récit, théâtre) et « Les vagabonds des étoiles » (Marionnettes) par la mairie.

Puis, fin avril, cette première « saison culturelle » s'est terminée par un concert très énergique d'**Atomic Ping Pong**. L'été a pris le relais avec la culture "au grand air" : en parallèle du festival « **Retours du monde** », le parcours photographique **Grand Format** a transformé les abords du Drac en galerie à ciel ouvert, accessible, de juin 2025 à mai 2026.

Dans le même esprit, les animations estivales ont mêlé célébration du 14 juillet, Fête Gourmande, expositions et



✿ Le groupe Atomic Ping Pong

festival « Partir en livres », et des événements partenaires accueillis sur la commune : concerts du festival de Chaillol, de la Nuit du rock de Riff Altitude...

Moment phare de l'année : le festival **L'Écho des Mots**, qui a célébré son vingtième anniversaire à Pont-du-Fossé, confirmant la place du spectacle vivant dans l'identité culturelle locale.

À la rentrée, la **saison culturelle 2025/2026** a démarré avec le duo **Volo**, avant de poursuivre sur un automne musical et un virage rock avec **La Clate**.

En novembre, le temps du festival **Lire et Grandir en Famille**, puis décembre a proposé une expérience sensible avec **Versant Vivant** (dessin et musique), à l'ensemble des élèves de l'école largement remarquée.

Puis, en décembre, habitants et visiteurs se sont rassemblés autour du **Marché de Noël** (près de 40 exposants) et un spectacle de feu, un final flamboyant, pour clore l'année en beauté.

C'est donc une programmation variée qui s'est déployée tout au long de l'année sur les différents sites de la commune, pour essayer de satisfaire tous les goûts, permettre l'accès à la culture pour tous, habitants ou touristes, et dynamiser la vie locale.

## ➤ L'EXPOSITION « GRAND FORMAT »



L'exposition de la saison 2024/2025 composée des photos des trois photographes, Olivier Grunewald (Au cœur des Volcans), Nicolas Fragiaco (Au Cœur de l'Oural), Marc Corail (Retour en Champsaur), s'en est allée côtoyer les cimes de la station d'Orcières Merlette.

Elle restera visible jusqu'au printemps 2026 et bénéficie de la sonorisation des photos de Marc Corail.

C'est le mercredi 21 mai, l'exposition Grand Format ayant fait peau neuve, que nous inaugurons cette nouvelle édition avec plusieurs élus du département.

Cette année l'exposition financée grâce à un partenariat entre les communes d'Orcières et de Saint-Jean-Saint-Nicolas, bénéficie d'un nouveau tracé qui fait une boucle, depuis la base de Loisirs et serpente à travers la ripisylve du bord du Drac.

Autre nouveauté, l'exposition a été enrichie de commentaires accessibles au travers de QR codes.

### LES ARTISTES PHOTOGRAPHES :

• **Duncan Mac Arthur** : "*Pauses natures et rencontres en Queyras*"

Une invitation photographique à la découverte de lumières, lieux et instants sauvages au cœur du Queyras.

• **Stéphane Hette** : "*Papillons du monde*"

Une technique de prise de vue unique permettant de plonger dans le monde fascinant des papillons du monde.

• **Aline Escalon** : "*Devenir Océan*"

Aline nous raconte le voyage de la rivière à l'océan, capturant en apnée des images où le réel et l'imaginaire se mêlent, offrant une immersion profonde au cœur de la nature.

## ➤ RETOUR SUR LA 20<sup>e</sup> ÉDITION DU FESTIVAL « L'ÉCHO DES MOTS »

Deux décennies que les mots résonnent à Pont-du-Fossé, que les voix s'élèvent et que les histoires circulent...

Du 11 au 14 août 2025, notre commune a de nouveau vibré au rythme des histoires contées, des balades poétiques et des rires de la 20<sup>e</sup> édition de notre festival L'Écho des Mots.

Pendant quatre jours, près de 10 000 visiteurs et 5000 spectateurs ont arpenté les espaces et les scènes installées au Châtelard.

À l'instar des années précédentes, ce rendez-vous incontournable a offert une programmation riche et variée : spectacles de théâtre, marionnettes, cirque, balades contées, mais aussi ateliers créatifs, animations pour tous les âges, coin librairie, buvette et espace détente.

Les mots ont ainsi circulé, chanté, murmuré ou gambadé lors de performances et de rendez-vous qui ont enchanté petits et grands.

Les spectateurs ont pu se laisser porter par des instants poétiques ou spectaculaires, mêlant imagination, rire et émotion, tandis que les balades contées ont transformé les sentiers de la vallée en véritables scènes enchantées.

Les espaces d'ateliers ont quant à eux permis à chacun de participer de manière ludique : calligraphie, créations en bois, jeux géants ou fusées à eau, autant d'occasions de partager et d'apprendre ensemble dans une atmosphère joyeuse et chaleureuse.

Certains temps de cette édition « anniversaire » nous ont permis de revenir sur la riche histoire du festival et de saluer les différents acteurs de cette belle aventure.

Cela a aussi été l'occasion, pour Géraldine Diss, de réaliser, à la demande de la commune, un film rétrospectif que vous trouverez à l'adresse :

<https://festivalechodesmots.fr/>

L'édition 2025 restera marquée dans les mémoires comme un moment fort de convivialité, de créativité et d'échanges, réaffirmant la place singulière de L'Écho des Mots dans la vie culturelle de notre vallée et son rôle d'animation essentiel pour la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas.



Chouette apéro de l'Écho des Mots



## ➤ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CHAMPSAUR VALGAUDEMAR

### • Zone d'activité des Foulons

La zone d'activité des Foulons de compétence intercommunale, s'est étoffée cette année. En effet, l'entreprise Ozé située aux Foulons, a pu développer son entreprise en construisant un nouveau hangar cette année. Ainsi, il reste encore 5 lots à la vente, d'une superficie de 740 m à 1925 m<sup>2</sup>. Pour plus de renseignements, adressez-vous à la Communauté de Communes Champsaur-Valgaudemar.



✿ Le hangar de l'entreprise Ozé à la ZAE des Foulons

### • Syndicat de rivière : la Cléda, nouvel appareil pour le suivi hydrométrique des cours d'eau



La CLEDA a fait l'acquisition cette année d'un appareil (Acoustic Doppler Current Profiler) permettant les mesures de débit en période de hautes eaux. Ce travail préalablement effectué par la DREAL, sera réalisé en régie, plus régulièrement,

cela permettra d'améliorer la précision des courbes de tarage, d'affiner les estimations de débit lors de hautes eaux et de rendre plus précises les données et statistiques hydrologiques bancarisées et diffusées sur le portail public « hydroportail ».

### • Suivi piézométrique et hydrométrique

La CLEDA dispose sur le territoire d'un parc de stations hydrométriques et piézométriques. Les radars hydrométriques ont été remplacés en 2024 et 2 piézomètres situés aux Ricous seront remplacés en 2026. Ces appareils de mesures communiquant les données via le réseau GSM 3G, seront équipés de carte GSM 4 et 5G. Les opérateurs devront remplacer les systèmes 3G par de la 4 et 5G à l'horizon 2028.

### • GEMAPI : système d'endiguement de Pont-du-Fossé

Le système d'endiguement protégeant le village de Pont-du-Fossé a été autorisé par l'arrêté préfectoral n°05-2025-07-01-00030. La Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar, bénéficiaire de cette autorisation, a confié à votre commune la **surveillance** du système d'endiguement en période de crue, conformément à la convention de délégation signée le 3 juin 2024. Les consignes de cette mission de surveillance sont présentées dans « un document d'organisation du système d'endiguement ». Ce document est une des pièces du Plan Communal de Sauvegarde. Pour rappel, la surveillance



✿ Entretien des digues

du système d'endiguement de Pont-du-Fossé s'appuie notamment sur des « repères de crue » installés à l'automne 2024 (le code couleur des repères de crue est expliqué page 22 du document d'organisation). À titre d'information, la CLEDA a fait réaliser une étude juridique et critique en vue de consolider sa stratégie en matière de GEMAPI. Cette analyse permettra de conforter la charte GEMAPI. Et pour finir, cet automne ont eu lieu des travaux d'entretien de ce système. Réalisés par l'entreprise arbre et technique, ils ont consisté à défricher et débroussailler les digues.

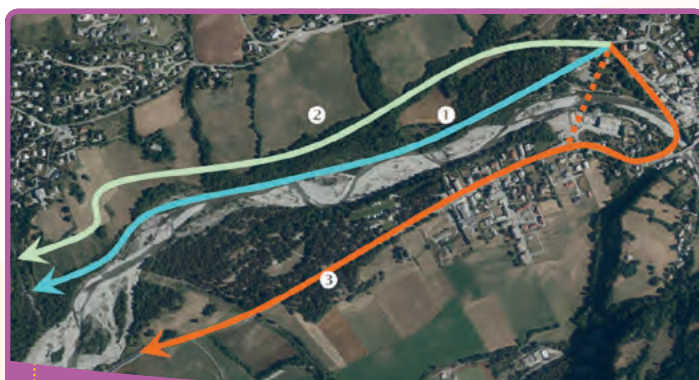
### SIVU du Moyen Champsaur : réseau d'assainissement intercommunal

Le réseau d'eaux usées situé en rive droite du Drac à Saint-Jean-Saint-Nicolas est fragilisé par les divagations du Drac. À la suite des crues de l'automne 2023 et des travaux d'urgence réalisés, une étude a été confiée en 2025 au bureau SERET Ingénierie, complétée par une analyse du bureau spécialisé ETRM sur la dynamique des cours d'eau de montagne.

#### Trois solutions ont été étudiées :

- Le maintien du réseau le long du Drac, solution la plus simple à court terme mais coûteuse et peu adaptée à l'évolution de la rivière, est déconseillée.
- Le recul du tracé en rive droite, solution plus durable, compatible avec le projet de voie verte, apparaît comme une option pertinente à long terme.
- Le passage en rive gauche, techniquement la plus adaptée au fonctionnement du Drac, mais plus complexe à mettre en œuvre (franchissement de la rivière, station de relevage).

Le choix définitif n'est pas encore arrêté et dépendra des contraintes techniques et financières. À ce stade, le coût est estimé à **744 000 € HT**. Une fois la solution retenue,



✿ Trois tracés envisageables

une nouvelle phase d'étude sera engagée. Par ailleurs, le SIVU devra également prévoir la mise aux normes de la station de traitement de Chabottes, qui dessert les 5 communes membres.

## ➤ ACTUALITÉ OPAH-RU : BILAN DU PREMIER SEMESTRE DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT RENOUVELLEMENT URBAIN



### Pour rappel, qu'est-ce qu'une OPAH-RU ?

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec volet de Renouvellement Urbain est un dispositif permettant de favoriser la réhabilitation de logements anciens et dégradés sur le plan énergétique ou de l'accessibilité. Elle a pour objectif d'améliorer le renouvellement urbain ainsi que la qualité de vie des habitants. Sur le territoire Champsaur-Valgaudemar, 11 communes ont signé la convention pour faire partie de ce dispositif : dont la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas. L'objectif est d'arriver, au bout de 3 ans, à un total de 70 logements réhabilités sur les volets énergie, adaptation et sur l'habitat indigne ou dégradé.

Le premier semestre de l'OPAH-RU, mise en place depuis juin 2025, s'est terminé en décembre 2025. Alors que commence le deuxième semestre de cette opération, voici un premier retour sur ce premier semestre opérationnel.

SOLiHA, l'opérateur mandaté par la Communauté de Communes Champsaur-Valgaudemar pour accompagner les dossiers de cette OPAH, a pu effectuer 21 permanences sur les 11 communes du territoire. Ces permanences permettent à SOLiHA de recevoir les propriétaires des communes de l'OPAH, aux revenus modestes ou très modestes, intéressés dans la réhabilitation de leur logement en matière énergétique, pour l'adapter en cas de perte d'autonomie, ou bien s'il s'agit d'habitat indigne ou dégradé. L'opérateur peut alors accompagner ces propriétaires (occupants ou bailleurs) dans leurs projets de travaux et dans les démarches d'accès aux aides de l'Etat telles que Ma Prime Rénov' ou Ma Prime Adapt'. Dans le cadre de cette opération, et toujours suivant certains critères, les bénéficiaires peuvent avoir accès à des aides spécifiques à l'OPAH-RU engagées par les communes sur le volet énergétique et par la région SUD sur les travaux d'énergie ou d'adaptation.

Au terme de ces premières permanences, il a été constaté que les administrés étaient au rendez-vous pour se renseigner et vérifier leur éligibilité. La majorité des créneaux de permanences ont été remplis sur ce 1<sup>er</sup> semestre. Sept dossiers ont été en cours de montage sur ce semestre passé. Malgré une première fermeture de la plateforme

de dépôt de dossier pendant l'été 2025, un dossier a été accordé par l'Anah sur la commune de la Fare-en-Champsaur. Deux autres dossiers ont pu être déposés courant novembre-décembre 2025. La majorité des dossiers en cours de montage et déposés sur le premier semestre ont glissé sur le semestre suivant. Sur le début de ce deuxième semestre, 3 dossiers ont été enregistrés comme déposés et en cours d'instruction par l'Anah depuis fin décembre 2025, à cause de la fermeture de la plateforme d'aides au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Un des dossiers déposés se trouve sur la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas. Actuellement, 9 dossiers au total sont en cours de montage auprès de SOLiHA.

## ➤ LE LIEN SOCIAL AU CŒUR DE SAINT-JEAN-SAINT-NICOLAS !

Que vous soyez jeunes parents ou curieux du numérique, nos espaces de proximité vous ouvrent leurs portes à Pont-du-Fossé pour cultiver le partage et l'entraide.

### • Pour tous : L'aventure numérique avec PlanèteLab

Ne restez plus seul face à vos écrans ! Venez résoudre vos soucis de tablette, smartphone, PC, wifi ou GPS tout en profitant de nos ateliers créatifs hebdomadaires. Le concept est simple : un îlot informatique pour vos solutions techniques et un îlot créatif pour découvrir, patienter ou simplement échanger autour d'un café. On vient pour une aide, on reste pour la convivialité !

**Rendez-vous :** Chaque jeudi (14h-17h) au Mille Club.  
(Hors vacance scolaire zone B)

### • Pour les petits (et les grands) : Le LAEP

Bien plus qu'un lieu de jeux, c'est une véritable parenthèse de convivialité pour les enfants de moins de 6 ans et leurs parents. Un espace de rencontre gratuit et anonyme pour échanger, s'écouter et grandir ensemble, au rythme de chacun. **Rendez-vous :** Chaque vendredi (9h30-12h) à la Médiathèque.

**Centre Social Associatif Planète ChampsaurValgo**

**1 avenue Prémongil - 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur**

**Mail : [contact@planetechampsaur.fr](mailto:contact@planetechampsaur.fr)**

**Tél : 04.92.49.98.69 - Site : [planetechampsaurvalgo.fr](http://planetechampsaurvalgo.fr)**

**Planète**  
ChampsaurValgo

**LAEP**  
Lieu d'Accueil Enfants Parents

**HEBDOMADAIRE À ST-BONNET ET À PONT-DU-FOSSÉ**

UN ESPACE DE RENCONTRES OUVERT AUX ENFANTS DE 0 À 6 ANS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE

Les professionnels et bénévoles vous accueillent pour jouer, découvrir des activités parent-enfant, discuter, partager son quotidien de parent ou tout simplement se détendre dans une ambiance conviviale !

**LUNDI DE 9H30 À 12H**  
SALLE MULTIACTIVITÉS - MÉDIATHÈQUE ST BONNET

**VENDREDI DE 9H30 À 12H**  
SALLE MULTIACTIVITÉS - MÉDIATHÈQUE PONT DU FOSSÉ

PÉRIODE SCOLAIRE ET VACANCES SCOLAIRES ZONE B (SRUF NOËL ET ÉTÉ)

Gratuit et ouvert à tous sans inscription ni adhésion

Infos : 04 92 49 98 69



## # INFOS MAIRIE :

> **Adresse :** **Pont-du-Fossé**  
**05260 Saint-Jean-Saint-Nicolas**

> **Téléphone :** **04 92 55 92 80**

> **E-mail :** **mairie@st-jean-st-nicolas.fr**

> **Site internet :** **st-jean-st-nicolas.fr**

### > **Horaires d'ouverture :**

**Lundi : 8h > 12h & 14h > 17h**

**Mardi : 8h > 12h**

**Mercredi : 8h > 12h & 14h > 17h**

**Jeudi : 8h > 12h**

**Vendredi : 8h > 12h & 14h > 17h**

*Claude Allaire, Gilbert Applanat, Josiane Arnoux, Daniel Aubert, Marilyn Audou, Thierry Baud, Thida Bauduin, Edwige Bellue, Caroline Dangel, Marc-André Dabat, Isabelle De Colombel, Angeline Van Neck, David Veit ont participé à la rédaction des articles ou ont pris des photos de ce bulletin n° 21 qui retrace l'année 2025.*

**Éditeur :** Mairie de Saint-Jean-Saint-Nicolas

**Rédacteur :** Josiane Arnoux

**Directeur de publication :** Rodolphe Papet

**Comité de direction :** Mairie de Saint-Jean-Saint-Nicolas

**Conception & Impression :** FI Communication à Gap

**PUBLICATION ANNUELLE TIRÉE À 700 EXEMPLAIRES.**